

## FORMATION

# MAUVAISES NOUVELLES ET DOMMAGES LIÉS AUX SOINS : AMÉLIORER L'ANNONCE AU PATIENT

Pronostic défavorable, accident  
au cours des soins, erreur...  
Dans ces cas, comment en parler  
et renforcer la confiance du patient

**FORMAT  
INTERACTIF  
ÉCHANGES  
DE PRATIQUES  
ET SIMULATIONS  
AVEC DES  
COMÉDIENS**



**JEUDI 3 AVRIL 2025 · TRESSES (33)**



## FORMATION

### Mauvaises nouvelles et dommages liés aux soins : améliorer l'annonce au patient

**Annoncer une mauvaise nouvelle à un patient, en particulier s'il a été victime d'un accident ou d'une erreur au cours d'un soin, est un moment compliqué...**

Le praticien rencontre des difficultés dans cet exercice, en raison notamment d'une forte charge émotionnelle.

De nombreuses situations sont retrouvées au cabinet dentaire : un pronostic défavorable, l'aggravation d'un état de santé, des frais financiers plus importants que prévus, des devis élevés, ou encore un aléa thérapeutique... Pour le chirurgien-dentiste, il est nécessaire d'être formé pour réaliser des annonces apaisées et déculpabilisées.

Quant aux patients et à leur entourage, une annonce bien menée leur permettra de mieux vivre ces situations et de préserver une relation de confiance avec le praticien. En cas d'accident ou d'erreur, cette pratique de « l'annonce » contribuera aussi à limiter les judiciairisations de l'événement.

**L'annonce de dommage associé aux soins est une obligation légale et éthique (article L1142-4 du Code de la santé publique).**

Pour vous accompagner dans votre communication avec les patients, l'URPS CD NA vous propose une journée de formation présentielle.

Cette action mobilise des animations inédites, pour simuler et s'entraîner à la réalisation d'une annonce.



#### Durée

1 journée  
de formation  
en présentiel



#### Horaire

Début : 9h  
Fin : 17h



#### Public

Chirurgiens-dentistes  
libéraux



#### Intervenants

Médecin expert  
en gestion des risques  
Troupe de théâtre-forum

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Mieux connaître les enjeux de la réalisation d'une annonce de dommage associé aux soins, pour le praticien et le patient
- > Se préparer et réaliser des annonces de mauvaises nouvelles et de dommages liés aux soins
- > Faire le lien avec les Événements Indésirables Graves
- > Expérimenter des situations conflictuelles et échanger sur ses pratiques

**GROUPE DE  
15 PARTICIPANTS**

Programme page suivante →

## OFFRE SPÉCIALE

pour les chirurgiens-dentistes libéraux en Nouvelle-Aquitaine

**L'URPS PREND EN CHARGE LE COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION  
POUR LES PRATICIENS. UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 30 EUROS\*  
POUR LES FRAIS ANNEXES (RESTAURATION ET PAUSES-CAFÉ)  
EST DEMANDÉE LORS DE L'INSCRIPTION.**

*\* Participation financière non remboursable par l'URPS en cas d'annulation d'inscription de la part du participant, pour quelque motif que ce soit.*

**Pour s'inscrire à la formation**

→ voir le bulletin d'inscription

**Les personnes en situation de handicap** souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités d'accessibilité et de suivi.

# PROGRAMME

- 9h - 11h** > Repères théoriques sur l'annonce du dommage associé aux soins en chirurgie-dentaire
- 11h - 12h30** > Mise en situation simulée d'une annonce de dommage lié aux soins avec un patient (comédien), suivie d'un débriefing collectif
- 12h30 - 14h** > Repas organisé par l'URPS CD NA
- 14h - 17h** > Echanges de pratiques sur l'annonce de mauvaises nouvelles, à l'aide d'un théâtre forum\*, comprenant 3 situations à étudier avec les participants

**\* LE THÉÂTRE FORUM** est un outil de réflexion et d'action qui permet d'échanger concrètement sur des pratiques.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formation financée par l'URPS CD NA.

Accès sur inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

## PUBLIC

Chirurgiens-dentistes libéraux en Nouvelle-Aquitaine.

## 2 POSSIBILITÉS POUR S'INSCRIRE

### Option 1

**Retourner le bulletin d'inscription transmis en pièce jointe à l'adresse suivante :**

URPS Chirugiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine,  
Immeuble Le Fénelon, 1 allée Le Fénelon, 33370 Tresses

### Option 2

**Contactez l'URPS CD NA** (en communiquant votre adresse email et votre numéro de portable)  
par téléphone : 05 33 09 36 38 ou par email : [projet@urpscdna.org](mailto:projet@urpscdna.org)

Suivez l'actualité de l'URPS Chirugiens-dentistes sur

